

## Philosophie

Les actions humaines sont basées sur un ensemble de valeurs et l'image d'un individu, d'une communauté d'un organisme est modelée par l'attitude. La présente philosophie indique où se situe le sport handicap et la voie qui lui est tracée pour l'avenir. Elle doit permettre aux choses de changer et d'évoluer. Dans le contexte général l'être humain – en tant que sportive ou sportif – se situe au cœur des préoccupations. La philosophie qui en découle tient lieu de ligne de conduite pour les partenaires et toutes les personnes qui se sentent des attaches avec notre mouvement et son principe.

### **PLUSPORT en tant que Fédération fâtière et orientation sur sa position**

La Fédération Suisse de Sport Handicap est une organisation fâtière. Elle est elle-même membre de la Swiss Olympic Association et d'organisations internationales pour le sport handicap.

### **Mission**

Notre mission consiste à promouvoir le sport pour les handicapés en vue de leur intégration par la pratique du sport.

La notion de sport désigne toute forme de mouvement corporel dont les propriétés sont de susciter la joie dans le jeu et l'effort, ainsi que d'offrir la possibilité à ceux qui le pratiquent de se mesurer raisonnablement à eux-mêmes, aux autres et à la nature (définition Swiss Olympic).

Notre rôle est de défendre les intérêts du sport handicap suisse au plan national et international.

### **Principe fondamental**

Pour les personnes handicapées, le sport occupe le même rang en importance que pour les personnes valides.

Notre tâche consiste à favoriser de manière appropriée la pratique de l'exercice physique par les handicapés en tenant compte des aspirations et des contingences individuelles.

Nous contribuons à rendre les personnes handicapées plus autonomes et à augmenter leur qualité de vie, en améliorant également leur statut au sein de la société par une meilleure compréhension.

### **Secteur d'activité et collaboration**

Nous souhaitons gérer le sport handicap à l'échelon national, et ce dans les secteurs d'infirmité physique, sensorielle et mentale.

L'élargissement à d'autres secteurs est envisageable.

Cette prestation est rendue possible grâce à la collaboration avec d'autres organisations, institutions, administrations et particuliers (organismes prestataires).

Grâce à une collaboration loyale et à une répartition judicieuse des tâches, il nous est possible de proposer des offres et des services très élaborés pour favoriser la pratique du sport par les handicapés.

### **Cerner les besoins du futur**

L'une de nos plus importantes démarches consiste à poursuivre le développement cohérent des disciplines sportives et services existants et à en créer d'autres ; cette évolution doit néanmoins être adaptée aux aspirations des sportifs.

Le progrès découle de la recherche et du développement. Dans ce domaine nous travaillons avec des écoles de sport et des universités ainsi qu'avec des institutions s'occupant de questions relatives au sport et aux handicapés.

### **La société et l'environnement**

Pour favoriser les rapports avec la société et l'environnement, nous agissons de façon ciblée par relations publiques et par des contacts ou encore en organisant des manifestations. En fait, la communauté tout entière doit prendre conscience de l'image indissociable que donne une personne handicapée pratiquant un sport.

Dans le cadre du sport handicap, nous souhaitons susciter des comportements respectueux de l'environnement.

### **Relations avec nos membres**

Nos relations avec nos membres sont régies par le principe que «donner, c'est recevoir». Comme nous nous investissons sur tous les plans en faveur du sport handicap (sport, politique, groupement d'intérêts, collaborations, etc.), nous attendons également un engagement de la part de nos membres pour aider à la réalisation des objectifs communs.

### **Relations entre organismes partenaires et prestataires**

Nous encourageons la collaboration entre les organismes partenaires et prestataires, et ce dans le but d'accroître l'efficacité de toutes les forces réunies pour le bien de l'invalidé et de son activité sportive. Les organismes prestataires de la FSSH dans le cadre du sport handicap.

Les organismes prestataires sont constitués par les organisations, les institutions, les administrations et les particuliers qui fournissent des prestations dans le cadre du sport handicap.

### **Marketing, offres de sport et prestations de services**

Notre stratégie est axée vers le marché et les utilisateurs. Les offres de sport doivent être le plus attractives possible, de même que les services.

Nos offres, qui vont du sport de masse jusqu'aux disciplines de haute performance, doivent être équilibrées en fonction de toutes les catégories d'infirmités concernées.

En outre, un front uni et une image de marque sans ambiguïté contribuent à renforcer le service commercial.

### **Nos collaboratrices et collaborateurs**

Les collaboratrices et collaborateurs doivent pouvoir se réaliser dans l'accomplissement de leur travail, la motivation qui en découle et grâce aussi à des objectifs clairement définis. La concertation dans les limites du domaine de compétence et le perfectionnement professionnel dans le cadre du poste occupé sont souhaités.

Nous rendons également hommage aux bénévoles et aux employés, car c'est à l'aide d'efforts conjugués de part et d'autre que la fédération est à même de remplir l'ensemble de sa mission.

### **Direction**

La fédération a adopté un système de gestion de type coopératif prévoyant que la mise en œuvre des objectifs et leur planification sont du ressort de toute la communauté.

Chacun au sein de la fédération, que son action se déploie à l'intérieur ou à l'extérieur, est tributaire de la collaboration bilatérale doit donc non seulement être recherchée, mais aussi proposée.

En tant que fédération faitière, nous entretenons des rapports étroits avec les membres et les autres organisations ou institutions. A ce titre, les dirigeants de la fédération sont censés veiller à la qualité de ses contacts, chacun au niveau de ses attributions.

### **Organisation**

Notre organisation doit être transparente et rationnelle, dans le droit fil des tâches qui nous sont assignées.

Il est nécessaire de promouvoir l'indépendance au poste de travail. Pour y parvenir, un cahier des charges à tous les niveaux en est la condition primordiale.

Le travail en équipe est en facteur essentiel du succès pour mener bien nos prestations. Des cours de formation correspondants seront mis sur pied.

### **Finances**

La Fédération Suisse de Sport Handicap Plusport est une organisation d'utilité publique. Nous sommes donc tenus d'user des fonds mis à notre disposition avec modération.

A l'intention des membres et des donateurs, nous avons l'obligation de parvenir à des comptes équilibrés. Une comptabilité conforme avec budgets prévisionnels et plan de trésorerie sont donc indispensables.

### **Parrainages**

Tout comme pour le sport en général, les parrainages sont une composante importante du sport handicap. Nous avons l'intention d'établir et d'entretenir de bons rapports avec les sponsors et les donateurs.